

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 02/04/2013 7h00

Observations: **Samedi 30 mars 2013**
Terminé

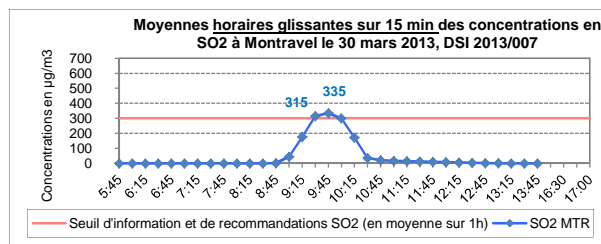
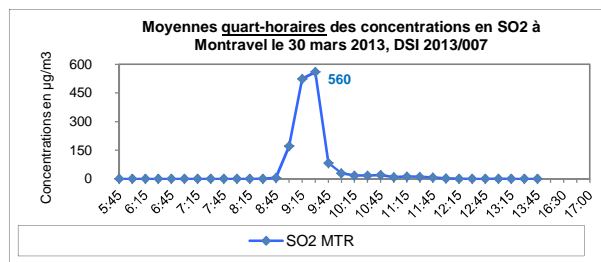
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées samedi 30 mars à partir de 9h.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 9h30, avec une valeur de 315 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min de 8h30 à 9h30).

Après le passage de la centrale thermique de Doniambo en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS), les concentrations en dioxyde de soufre mesurées sur Montravel sont revenues à la normale dès 9h45 et l'alerte orange s'est terminée à 10h.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	315 µg/m ³ en moyenne de 8h30 à 9h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	299 µg/m ³ en moyenne de 9h00 à 10h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	335 µg/m ³ en moyenne de 8h45 à 9h45
Moyenne journalière	15 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens ont été de secteurs Sud-Ouest à Sud-Sud/Ouest à partir de 9h.

Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure